CCI LOIRET

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Fleury-les-Aubrais, le 19 mars 2021

Enquête sur le télétravail au sein des entreprises du Loiret

La CCI Loiret, en partenariat avec la DIRECCTE, lance une enquête auprès des chefs d'entreprises et des salariés du Loiret afin de faire un bilan des pratiques sur notre territoire et de recueillir leur avis sur cette organisation du travail.

Déjà bien installé dans certains secteurs, le télétravail s'est développé lors du premier confinement. Un télétravail souvent en mode dégradé, mis en place rapidement et dans un contexte de crise inédit, ayant un fort impact sur la population.

Victime de nombreuses représentations positives comme négatives, le télétravail est un de ces sujets qui concentrent des divergences fortes sur lesquels tout le monde a un avis, voire une croyance. Érigée comme la modalité de travail privilégiée durant ces derniers mois, en particulier par les pouvoirs publics, qu'en est-il vraiment ?

Durant le premier confinement, chefs d'entreprise et collaborateurs ont rapidement dû s'organiser pour poursuivre l'activité en distanciel. Nous lançons en partenariat avec la DIRECCTE une enquête sur le Télétravail, afin de faire un bilan des pratiques sur notre territoire et de recueillir votre avis sur cette modalité d'organisation du travail.

Deux ambitions à cette enquête :

1/ Objectiver notre rapport au télétravail

Pour cela, nous vous proposons de participer à une enquête départementale anonyme, afin de disposer du point de vue des collaborateurs, des managers, des DG et des dirigeants sur le télétravail. Grâce aux résultats, nous pourrons réaliser un retour d'expérience sur le télétravail avant la crise et le télétravail pendant la crise, à l'échelle du Loiret.

2/ Faciliter la réflexion sur la question du télétravail

Les résultats de cette enquête permettront de disposer de données précises et factuelles et un livre blanc sera produit. Il dressera la liste des questions indispensables auxquelles l'organisation doit répondre lorsqu'elle souhaite développer le télétravail et fournira des éléments qui favoriseront la réflexion.

L'enquête est ouverte jusqu'au 9 avril 2021. Les résultats seront diffusés sur le site internet de la CCI Loiret.

Répondre à l'enquête

CCI Loiret est l'établissement qui représente les intérêts des 24 209 établissements enregistrés au Registre du Commerce et des Sociétés au 31 décembre 2018 dans le Loiret. Elle assure un rôle de corps intermédiaire à vocation économique et promeut le développement des entreprises et des territoires. www.loiret.cci.fr

Contact presse : Sarah Maury | 02 38 77 77 13 | 06 87 75 47 75 | sarah.maury@loiret.cci.fr

1 Place Rivierre-Casalis | CS 80612 | 45404 Fleury-les-Aubrais
T. 02 38 77 77 77 | www.loiret.cci.fr